## DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

**COMMUNE DE LIEVIN** 

PLAN LOCAL D'URBANISME

MODIFICATION N°7

**PLAN DE ZONAGE** Plan après modification n°7 Pour être annexé à la délibération du

Septembre 2019

Echelle: 1 / 5000

## **LEGENDE**

## Zonage

- UA : Zone urbaine centrale à forte densité
  UAa : Place Gambetta (secteur commerçant et de plus grande hauteur)
- UB : Zone urbaine périphérique de densité moyenne UBb : Zone urbaine de faible densité
- UBb1 : Cités minières protégées UBc : Habitat collectif
- UE : Zone urbaine vouée aux activités économiques et de services
- UEa : Zone économique centrale UEal : Zone économique de l'Alouette UEc : ZAC de l'An 2000
- UH : Zone urbaine d'équipements collectifs
- UHa : Equipement social
- UHb : Stade couvert régional UHc : Aire d'accueil des gens du voyage
- 1AU : Zone à urbaniser à court terme, à vocation mixte
- 1AUe : Zone à urbaniser à court terme, à vocation d'activités 1AUeal : Zone à urbaniser à court terme, à vocation d'activités (Zone de l'Alouette) 1AUes : Accueil d'équipements et d'activités en lien avec le "Pôle d'Excellence Sportif"
- 2AU : Zone à urbaniser à plus long terme
- A : Zone agricole
- N : Zone naturelle

## Prescriptions

- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Elément de paysage
- Secteur d'attente d'un projet global
- Orientations d'aménagement









